

(2023)

Cérémonie des vœux



Vous étiez nombreux samedi 21 janvier dernier pour partager le verre de l'amitié à l'occasion de la présentation des vœux d'Anne Grignon Maire et du Conseil municipal... Plus d'informations page 2.

(01 AVRIL)

Nettoyage de printemps



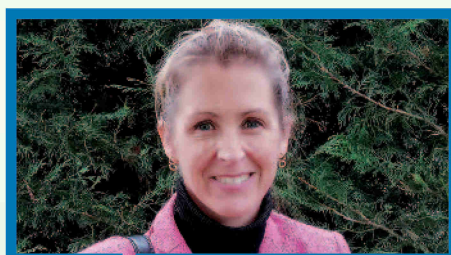
Le Ramassage de printemps organisé par la Mairie est l'occasion d'une balade citoyenne, amicale et utile pour notre cadre de vie. Lors du ramassage organisé en 2022, nous avons récolté 135 kg de déchets et... un canapé !

Rendez-vous samedi 1^{er} avril à 14h30 au parking de la mairie.

Apportez vos gants, gilets fluorescents et chaussures de marche ! Un goûter cloturera l'après-midi.



Le bien-vivre dans notre commune. Ici une vue du Pommeret entre vaches broutant paisiblement et massif forestier invitant aux balades...



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

La responsabilité collective aura finalement porté ses fruits : placé sous le signe de la sobriété énergétique, cet hiver nous aura finalement épargné les coupures d'électricité redoutées. Je voudrais à ce titre remercier particulièrement l'ensemble des acteurs impliqués dans la réduction des consommations énergétiques de nos bâtiments publics : bénévoles associatifs et membres des associations, principaux utilisateurs des équipements publics, enseignants, agents municipaux, pour leur compréhension et leur engagement.

Cet effort va se poursuivre au travers la réalisation de travaux destinés à réduire durablement notre empreinte carbone avec la modernisation du parc d'éclairage public (remplacement systématique des lampes au sodium par des leds), et une meilleure isolation des équipements, en particulier l'école.

Des travaux ont par ailleurs été réalisés par Enedis sur le plateau de Mauregard pour moderniser/recalibrer le réseau d'électricité pour éviter les coupures/microcoupures intempestives. Des travaux d'entretien courant de notre voirie ainsi qu'une tranche d'enfouissement ont été enfin récemment achevés.

Le printemps sonne l'explosion de la vie associative, culturelle, sportive et de loisirs avec la programmation de nombreux événements, pour notre plus grand plaisir : Salon des Arts, Bonhomme hiver, étape du Festival jazz à toute heure, nettoyage de printemps puis concerts, galas, sorties culturelles, etc. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles associatifs pour leur dynamisme et la qualité de vie à Lévis à laquelle ils concourent largement.

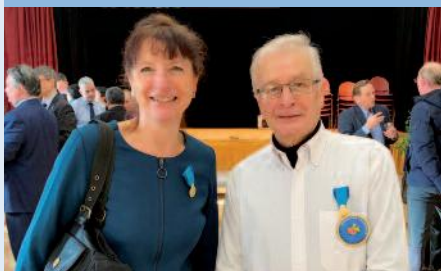
Au plaisir de vous retrouver sur l'une des prochaines manifestations ! ●

Votre Maire

Présidente de la Communauté de communes
de la Haute vallée de Chevreuse

Anne Grignon

(VŒUX 2023)



... L'occasion de saluer les nombreuses années d'investissement à Lévis-Saint-Nom d'Albane Warscotte et Jean-Claude Chevy en leur remettant la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Bravo et merci à eux ! (interview p.7). L'occasion de récompenser les bacheliers 2022. Félicitations !



L'occasion d'échanger avec Anne Bergantz, Députée de notre circonscription et Jean-Noël Barrot, Ministre délégué à la transition numérique et aux télécommunications.

Le tout dans l'ambiance musicale assurée par l'Harmonie municipale !

(CCHVC)

Siège au Château de la Madeleine



Le siège de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse rejoint le Château de la Madeleine, siège du PNR.

Une proximité qui favorisera les synergies entre les deux institutions.

→ MAIRIE

Résumé du dernier Conseil municipal



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

**SÉANCE
DU 08 DECEMBRE 2022**

● ASSURANCE

• Adhésion au groupement de commandes du Centre Interdépartemental de Gestion pour les assurances incendie, accidents et risques divers pour la période 2024-2027.



● BUDGETS

• Budget communal et budget assainissement 2023 :
• avant le vote des budgets primitifs

2023 qui interviendra en mars, le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider ou mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des dépenses de 2022.

● URBANISME TAXE D'AMÉNAGEMENT

• La Loi de finances 2022 rend obligatoire le reversement partiel ou total de la taxe d'aménagement à l'EPCI d'appartenance.

Or, la CCHVC ne disposant pas des compétences pouvant donner lieu à des travaux soumis à des autorisations d'urbanisme et ne contribuant pas financièrement à des opérations d'aménagements de ses communes membres, le Conseil adopte le principe de reversement de 0% de la taxe d'aménagement à la CCHVC à partir de 2022.

• Création d'un emploi non-permanent pour accroissement temporaire de l'activité liée à l'urbanisme

● COMPTE RENDU DE DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

• Décision de confier à BG Ingénieurs Conseils d'Ivry-sur-Seine, la mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration et la fiabilisation du réseau d'assainissement ramifié.

LOGEMENT

Une obligation de déclaration avant le 30 juin 2023.

L'administration fiscale demande à tous les propriétaires de biens immobiliers de déclarer l'occupation de leur(s) logement(s) : résidence principale, résidence secondaire, logement mis en location, logements vacants.

Cette déclaration sera utile pour mettre en œuvre en 2023 la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales.

Plus de renseignements sur : impots.gouv.fr

→ DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

JDC - Jeunes de 16 ans : Journée de Défense et de Citoyenneté

→ Chaque jeune Français de 16 ans, garçon ou fille, doit se faire recenser. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire, soit en ligne via le site service-public.fr, soit directement en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. En cas d'oubli dans les trois mois, demandez une régularisation en mairie.

Une attestation de recensement est alors remise au jeune qui sera par la suite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions est à réaliser avant son 18^e anniversaire.

J-0

Recensement
en Mairie
ou sur le site
service-public.fr

Entre 3 et 6 mois

Enregistrement
des
informations
par le CNSJ

A partir de 7 mois

Création
de votre
espace
maJDC.fr

Entre 7 et 9 mois

Réception
de
votre ordre
de convocation

Entre 8 et 12 mois

Participation
à
votre
JDC

Pour plus de renseignements : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



Réseaux

Enfouissement des réseaux route de Girouard : achèvement de la première tranche de travaux avec la



TRAVAUX

mise en service des candélabres et remise en état de la zone.

Recalibrage d'un câble EDF pour éviter les coupures électriques intempestives : de la rue des Chênes jusqu'au croisement aux Essarts de la rue du Petit Pont et la rue des Bruyères, en passant par la rue de la Fougeraie et la rue de Mauregard.

Voirie - trottoirs

Diverses reprises de bitume route de Girouard et route de Coignières. Réfection d'un tronçon de trottoir route d'Yvette

Ecole

Divers travaux d'entretien et pour l'amélioration de la performance énergétique (leds, robinets thermostatiques).

ÉCOLE DES SOURCES • CENTRE DE LOISIRS

Noël

C'est avec des yeux émerveillés que le samedi 4 décembre dernier nos petits Lévisiens ont pu assister à un spectacle offert par la Mairie "SOS Père Noël" suivi d'une soirée de Noël organisée par l'Association La Récré.

Cantine

Depuis le 1^{er} Janvier l'école découvre un nouveau prestataire de restauration scolaire, les repas évoluent de 4 à 5 composantes. Petits et grands sont ravis !

Le Centre de loisirs a accueilli les enfants pendant la 1^{ère} semaine des vacances de février sur le thème du "Carnaval".

Inscription à l'école

Les enfants qui auront 3 ans en 2023 pourront entrer en petite section de maternelle en septembre 2023.

Pour inscrire votre enfant, il faut dans un premier temps contacter Stéphanie Barreira en mairie au 01 34 61 82 05.



(CCAS)

Activités à venir...

Amis seniors, voici ce que nous vous avons prévu pour les prochaines semaines.

Jeudi midi 6 avril



Restaurant au Golf de Rochefort-en-Yvelines : dans le Château avec vue magnifique sur le parc.

Mardi 9 mai



Journée en Perche sarthois en autocar, petit train touristique de La Ferté Bernard; visite guidée de la ville, restaurant de style bistrot, balade sur les canaux de la Venise de l'Ouest, découverte du cerf à bord d'un camion safari.

Alors à vos agendas !

Formulaire d'Inscription envoyé un mois avant, par mail ou courrier.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous n'avez pas été contactés.

**Allo Autonomie,
0 801 801 100
+ d'écoute !**

Pour toutes vos questions liées aux droits et demandes des personnes âgées ou en situation de handicap

**... NOS TÉLÉCONSEILLERS
SONT À VOTRE SERVICE !**
yvelines-infos.fr • 78-92.fr



GÉRER LA FORÊT

Des coupes d'arbres en forêt...



→ **On ne le réalise pas toujours, bien gérer une forêt, c'est se projeter sur un temps très long couvrant plusieurs générations car les arbres nous survivent.**

En certains endroits, la concurrence entre eux peut se révéler trop forte. Il faut couper des arbres pour qu'une forêt se porte bien !

La forêt privée du domaine de la Boissière fait l'objet d'un Plan Simple de Gestion, document obligatoire et encadré par le code forestier qui permet de planifier la gestion durable de la forêt sur 15 ans. Ce Plan Simple de Gestion a été réalisé après un inventaire complet des peuplements existants pendant plus d'un an.

Cette démarche exigeante permet ainsi de mener actuellement des interventions dans la forêt : on observe quelques coupes et un trafic de véhicules permettant le débardage et le stockage du bois avant enlèvement définitif. Ce travail est effectué par des bûcherons traditionnels et des professionnels.

La forêt du Domaine de la Boissière a subi les vicissitudes du temps. Longtemps restée "une belle endormie", puis touchée par la tempête Lothar en 1999 qui a frappé fortement l'Île-de-France, elle en conserve quelques cicatrices avec des arbres tombés dans des zones peu accessibles. Les coups de vent cassent et couchent les arbres âgés en raison de leurs systèmes racinaires affaiblis.

Mais l'enjeu est aussi d'éclaircir en douceur certains endroits trop denses grâce au contrôle mécanique de la ronce envahissante et à l'identification, parmi les plus jeunes arbres, des "seigneurs" de demain.

Il faut enfin couper et extraire les arbres les plus faibles et les plus âgés pour que les jeunes semis préparent la forêt de demain.

Cette forêt est précieuse. Le Plan Simple de Gestion a été réalisé dans l'objectif de se projeter à un siècle pour que la forêt du domaine de la Boissière puisse perdurer et s'inscrire harmonieusement dans l'Île-de-France.

Ses paysages sont diversifiés et de grandes qualités : vallons, versants et plateaux. Ses essences également : le chêne et le châtaignier mais aussi le frêne, le merisier, et plus ponctuellement le robinier faux-acacia. Avec une surface de 234 hectares au total, elle se situe sur les communes de Lévis-Saint-Nom, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Essarts-Le-Roi et fait partie du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse dont elle constitue un élément important. Le Plan Simple de Gestion va garantir son bon développement.

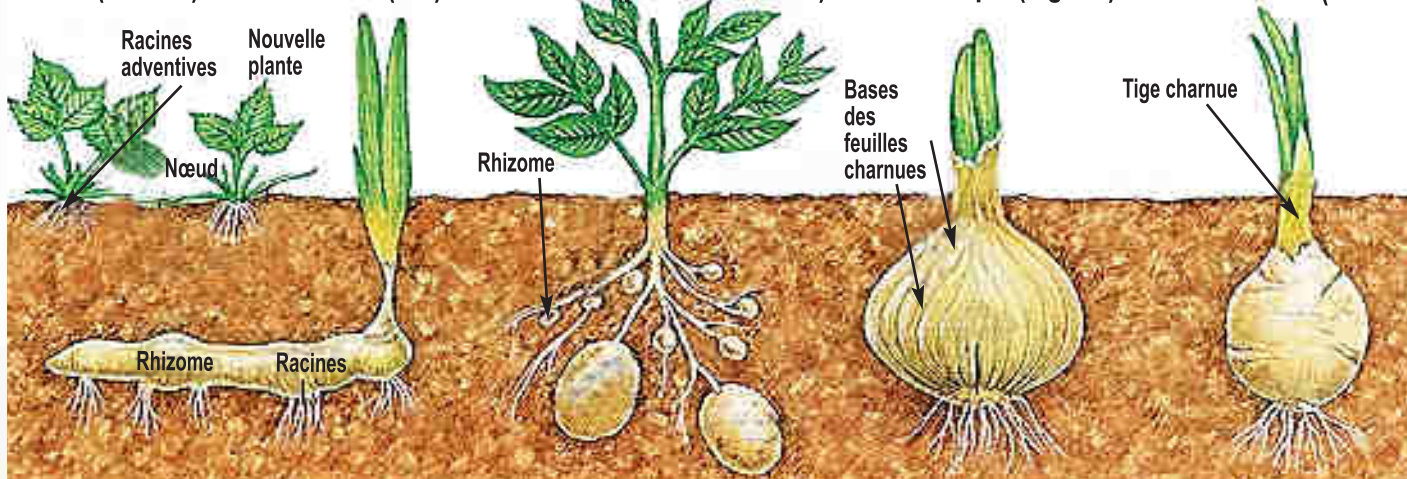
Elle est également en cours de certification PEFC, un système rigoureux de certification et de gestion durable de la forêt construit autour d'une vision commune partagée par plus de 55 pays depuis 20 ans. ●



COUPES PRIVÉES VOIR P.12

→ PETITES HISTOIRES NATURELLES...

Stolon (fraisier) Rhizome (iris) Tubercule (pomme de terre) Bulbe tunique (oignon) Bulbe écailleux (crocus)



Daniel Gros

→ La grande majorité des animaux ont besoin de s'accoupler pour se reproduire et mélanger leurs gènes. Cependant certains font exception à cette règle et peuvent se multiplier sans fécondation. Ils utilisent alors la parthénogenèse pour définir ce mode de reproduction monoparentale.

Cela concerne principalement de petits insectes tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis et les pucerons, qui peuvent alterner à la fois la reproduction sexuée et asexuée.

Chez quelques animaux appelés supérieurs, on peut également ajouter quelques rares cas de reproduction asexuée comme chez le serpent à sonnette, certains requins ou iguanes. Ces cas, bien sûr, ont dérouté, au moins au début, les plus grands scientifiques.

Chez les végétaux, au contraire, ce mode de reproduction asexuée est très fortement représenté par rapport à la reproduction sexuée. Un seul parent, appelé souvent le pied mère, a donc la possibilité de réaliser ce que l'on appelle des clones dont les indi-

La multiplication végétative, une aubaine à ne pas manquer

vidus possèdent exactement le même patrimoine génétique. Cette production de nouvelles plantes à partir d'un morceau de végétal est essentielle.

Le marcottage

Le marcottage consiste à faire émettre des racines à un rameau vivant avant de le détacher de la plante mère pour donner un nouvel individu. On peut même réaliser des marcottages aériens

Le bouturage

Pour le bouturage, le principe est de placer des fragments d'organes qui s'enracinent pour donner aussi un nouvel individu.

La nature a même structuré des organes déjà spécialisés qui favorisent cette multiplication. Ceux-ci portent des noms que certains d'entre vous connaissent. C'est le cas par exemple des stolons pour le fraisier, des bulbes pour l'ail et la tulipe et des "drageons" chez le framboisier. Certains organes comme les tubercules de la pomme de terre sont à la fois utilisés comme semences bien sûr mais aussi comme aliments ou produits industriels avec des modalités très variées.

Le greffage

Le greffage enfin consiste à implanter une portion de végétal appelé greffon sur un autre végétal

nommé porte-greffe qui devient ainsi son support et lui fournit ainsi la sève nécessaire à son développement. Cette technique est miraculeuse et par exemple on peut ainsi arriver à obtenir plusieurs variétés sur un même arbre fruitier.



Cela demande un peu plus de dextérité et pas mal d'expérience et notre ami Lucien possède tout cela comme vous pouvez le constater ci-dessus.

Pour aller plus loin dans ce domaine par rapport à l'activité artisanale, on peut découvrir des techniques de laboratoire plus sophistiquées où l'on pratique la culture de tissus. Elles présentent de réels avantages notamment dans le contrôle des agents pathogènes et les quantités produites. Par exemple quand je travaillais à l'Inra de Marrakech, j'avais introduit cette technique dans le programme de recherche.

Cela nous permettait ainsi de créer de nouvelles variétés de palmiers dattiers pour lutter contre une grave maladie du sol, le Bayoud. Celle-ci s'attaquait aux meilleures variétés notamment la variété Mehjoul que l'on rencontre de temps en temps sur nos étals.

Ainsi, les procédés à la fois très anciens et très modernes s'adaptent à ce que l'on veut faire et se complètent parfaitement. .



En conclusion, nous pratiquons à Lévis-Saint-Nom cette multiplication végétative qui est artisanale.

Comme nous l'avons fait avec beaucoup de succès dans le passé, nous sommes prêts à renouveler des démonstrations de ces méthodes.

Ils pourront également redécouvrir à Notre Dame de la Roche la qualité de notre cadre de travail. ●

→ CÔTÉ JARDIN

Des travaux en fonction de la nature et de son rythme...

→ Le dérèglement climatique nous rend perplexe quant au calendrier des travaux au jardin. Plutôt que des dates, basons-nous sur la nature qui nous entoure.

Les jours sont enfin plus longs, les crocus, jonquilles fleurissent dans les pelouses et les forsythias illuminent les haies : nous sommes début mars. Il est temps de planter dans des carrés potagers, la laitue à couper qui ne craint pas le gel, les radis ronds, les épinards et les carottes, les capucines, les petits pois lisses. On taille les rosiers, vigne et fruitiers si ce n'est pas déjà fait, on sème au chaud les tomates, courgettes, poivrons, etc...

Les lilas et les pommiers sont en fleurs, première couvée des mésanges : avril et mai pointent leur nez. Semez sur place les fleurs de l'été : cosmos, muflier, eschscholtzia, zinnia et les haricots... mettre en place les bulbes de dahlia dans un sol riche et aéré. Vous pouvez commencer à sortir la journée les semis que vous avez effectués au chaud. Attention au plein soleil, vous risqueriez de brûler vos plants, rentrez-les le soir pour éviter les températures basses nocturnes.

Pour les frileuses, tomates, aubergines, poivrons, attendre que les Saints de Glace soient passés avant de les repiquer définitivement au jardin. La chasse aux limaces débute, un ratissage de surface permet d'exposer leurs œufs, vérifiez sous vos pots, planches, etc... Coupez les

fleurs des tulipes et narcisses en laissant les feuilles pour ne pas épuiser les bulbes.

Les martinets et les roses réapparaissent avec les premières récoltes au potager. C'est le temps des cerises et des fraises. Attention aux fraisiers en pot en plein soleil, leurs racines craignent la chaleur, les longs jours de juin s'installent.

Les tilleuls et les troènes embauvent l'air, il est temps de pailler après la pluie si ce n'est déjà fait et de profiter des premiers fruits, c'est la fin de l'école, juillet est là.

Le troc des trucs...

Les ronces : ne vous laissez pas déborder !



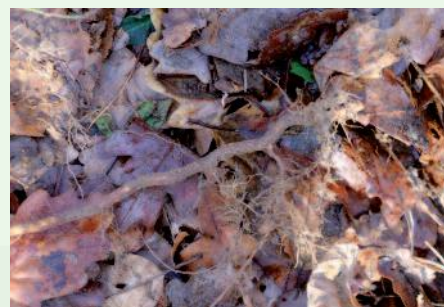
Suite à un élagage de grands arbres, chez vous ou sur le terrain voisin, l'accroissement de la luminosité va encourager la pousse des ronces.



Celles-ci développent des tiges parfois de plusieurs mètres, sautent au-

dessus des grillages et les extrémités vont s'enraciner (par marcottage), de ce nouveau point d'enracinement d'autres tiges vont pousser et un massif se crée.

Si vous souhaitez vous en débarrasser, dès que le sol est assez meuble, armez-vous de gants adaptés, d'un sécateur, d'une bêche ou d'une gouge... et de patience. Après avoir décompacté la terre autour du pied, passez la main sous la racine (souvent horizontale au départ) et tirez. Commencez par les marcottes qui sont peu enracinées puis coupez les tiges en ne laissant que 20 cm du pied mère. Lorsque le terrain est plus dégagé attaquez-vous à ces pieds restants même si la profondeur rend l'opération difficile. Ne jamais serrer dans sa main les tiges car les épines traversent les gants, si vous avez besoin d'une prise, frotter le sécateur pour les détruire. Ne pas laisser sur place les ronces enlevées car elles s'enracineraient encore.



La débroussailluse est utile si vous la passez très régulièrement pour épuiser les plantes, empêcher le moindre développement et le marcottage, sinon elle ne fera que favoriser l'enracinement des marcottes et la multiplication des pieds mères par les racines (drageons).

Enfin vous pouvez tout simplement profiter des fruits et de toutes les vertus de cette plante pleine de ressource en limitant son expansion. ●

LE FESTIVAL JAZZ A TOUTE HEURE FAIT ESCALE A LÉVIS



Du 17 mars au 15 avril, le Festival "Jazz à toute heure" va à nouveau résonner dans la Vallée de Chevreuse !

Du jazz, mais pas que ! Cette 24^e édition du Festival vous propose des artistes internationaux, des concerts exclusifs, du blues, de la pop, de la chanson française, du rock, des musiques du monde, et du jazz bien sûr !

Le Festival fera escale à Lévis-Saint-Nom avec un concert de Swing Vandals le dimanche 2 avril à 19h dans la Salle polyvalente. Plus qu'un concert... il y aura de la danse Lindy Hop dans l'air... un temps festif teinté de swing méditerranéen et américain et de jazz manouche. Avec des morceaux chantés dans près de 10 langues différentes, **la musique de Swing Vandals est un voyage entre différentes cultures du monde qui retrace les origines de la musique de Django Reinhardt.**

Renseignements et billetterie sur le site : <https://www.jazzatouteheure.com/>

→ ASSOCIATIONS

F2L - HARMONIE : REJOIGNEZ-NOUS !

Albane Warscotte et Jean-Claude Chevy, un investissement associatif pour les Lévisiens

Anne Grignon a profité de la Cérémonie des vœux de la municipalité pour saluer l'engagement remarquable d'Albane et Jean-Claude dans la vie de la commune, en leur remettant la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.



Albane Warscotte, d'abord adhérente de F2L pour les loisirs de sa famille, s'est rapidement investie dans l'association convaincue de l'utilité de proposer une offre de loisirs et de fêtes à l'échelle de la commune. Elle en a été la Présidente entre 2012 et 2021.

Jean-Claude Chevy, musicien professionnel, a créé en 1983 l'Harmonie Municipale sur une suggestion du Maire de l'époque, pour apprendre le goût de la musique aux Lévisiens et apporter de l'animation dans le village. Il a depuis toujours été Président ou vice-président de l'association.

Retour sur ces années d'engagement...

► **Qu'est-ce qui vous motivait au début de votre engagement associatif ?**

Jean-Claude : Je voulais créer une Harmonie pour apporter quelque chose aux

Lévisiens et à la commune, pour permettre aux enfants de faire de la musique. Il y avait tout à faire à l'époque, c'est dans ces années-là que les premières associations se sont créées à Lévis.

Albane : L'idée de m'investir un peu me plaisait pour connaître de nouvelles personnes, contribuer, être utile, rendre service, mettre en place des choses, organiser. Ensuite, au moment de prendre le relais de la présidence, j'avais envie de conserver la dynamique, continuer l'offre, relever des petits défis, avec une équipe sympa, sans contrainte hiérarchique. C'est le côté sympa du bénévolat, on est libres, on cherche juste à rendre les gens heureux de ce qu'on leur propose.

Quand je suis arrivée à Lévis-Saint-Nom, j'étais épatée de voir autant d'associations dans le village, je trouvais ça génial.

Jean-Claude : Et contribuer à ça, c'est sympa.

► **40 ans pour l'Harmonie, 20 ans pour F2L, quels bons moments retenir-vous ?**

Jean-Claude : Je n'ai que de bons souvenirs des concerts, parce que c'est vrai qu'on a toujours bien rigolé. Un concert, ce n'est pas toujours facile, mais ça finit toujours en convivialité. C'est important. Les soirées de l'association aussi, les lotos, ça apporte beaucoup de relations.

Albane : J'ai plusieurs bons souvenirs. J'ai bien aimé la Fête des 30 ans de l'asso qui a réuni lors d'un temps fort unique les professeurs, les adhérents, les bénévoles. Je me souviens aussi d'un concert organisé en commun avec la Récré, c'était très sympa de se mettre à plusieurs. J'aime aussi les concerts-

tapas pour leur qualité musicale et leur convivialité. Sans compter les Galas de danse au Scarabée et une performance très chouette lors d'un Salon des arts.

► **Avec toute cette expérience, quelle est votre façon de voir le bénévolat ?**

Jean-Claude : C'est quand même formidable d'apporter sa petite patte. C'est indispensable. Même dans une fête, donner un coup de main, c'est du bénévolat.

Albane : Plusieurs niveaux d'implication sont possibles. Chacun fait comme il peut selon le temps dont il dispose et la motivation qu'il a. On peut être bénévole ponctuellement pour une soirée. On peut être bénévole toute l'année. Je pense par exemple aux parents qui acceptent d'accompagner des enfants entre le Centre de loisirs et le cours de danse le mercredi après-midi. Ça paraît peu de chose, quelques minutes chaque semaine, mais sans eux, ces enfants ne pourraient pas assister aux cours.

Et puis bien sûr le bureau de l'association, parce qu'il faut cela pour qu'une association fonctionne, même s'il est intéressant et enrichissant d'apporter des formes plus collégiales à la direction d'une association.

► **Un mot qui résume vos années d'engagement ?**

Albane : Richesse personnelle et utilité
Jean-Claude : Que ça perdure ! On voudrait que ça dure le plus longtemps possible. ●

→ ASSOCIATIONS Quoi de neuf...

CJA - Club des Jeunes d'Autrefois

Sorties

→ Le Club des Jeunes d'Autrefois a débuté cette année 2023, le 19 janvier passé, par son Assemblée Générale annuelle et organisé son événement festif et musical "la traditionnelle Galette".

A la parution de ce journal, le Club aura organisé en février son après-midi dansant "Chandeleur" et début mars une sortie en demi-journée.

Le 20 avril, "Repas Printanier" animé par le groupe Accord'Jazz et nous pourrons danser.

Les 23 et 24 mai, Escapade en autocar de 2 jours / 1 nuit à Troyes avec visites guidées, hébergement et restauration (fiche d'information sur demande).

Le 15 juin, Sortie en covoiturage à la journée au Domaine de Courances (91) avec déjeuner au res-



taurant. Visite guidée du château et visite libre de ses magnifiques jardins (fiche d'information sur demande).

Pour vous inscrire au Club et/ou participer à ses activités et ses sorties, renseignez vous auprès du président. ●

Le Président Michel Guichard

06 07 26 70 52

mgd78320@gmail.com

TCL - Tennis Club de Lévis



Rencontres et Tournois de printemps

→ Nos compétitions d'hiver se terminent (Championnat seniors + 35 ans femmes et Yvelinoises), l'équipe 1 reste en 1ère division et l'équipe 2 en 3^e division, nous regrettons juste de n'avoir pas pu disputer de rencontres à Lévis, faute de terrain couvert.

De même, nous avons dû annuler la galette prévue en janvier, la météo ne s'y prêtant pas.

Nous allons démarrer les Rencontres de printemps, avec les seniors + 35 hommes, donc les terrains seront pris les dimanches matin 12 et 26 mars et 9 avril. A partir du 15 avril les Rencontres seniors commen-

cent. Les jours de compétitions, les terrains sont bloqués sur ten'up, donc vous pouvez voir s'ils sont libres ou pas.

Nous avons aussi prévu des Tournois multi-chance sur une journée et des Tournois galaxies enfants, le premier concerne les hommes NC à 30/4, le 10 avril. Inscriptions via ten'up ou directement auprès de sc78610@gmail.com.

Et à partir d'avril, le Tournoi interne et le double mixte sont lancés. Ils se termineront le jour de la Fête du Club le 25 juin, de même que les Tournois enfants organisés par les profs pendant les cours.

Vous pourrez bientôt (1^{er} mai) prendre une adhésion "été", moyennant une demi-cotisation plus la licence (sauf si déjà licencié dans un autre club). Le beau temps va revenir, vous aurez envie de vous dépenser dehors, n'hésitez pas ! ●

Renseignez-vous auprès de Manuela Le Borgne, Présidente (06 87 11 19 99) ou de Sylvie Chardon, Secrétaire (06 85 33 96 25)

LA RÉCRÉ

Evènements 2023



→ La journée du 11 février a été bien remplie : la première après-midi "Jeux en famille", organisée avec La Ludomobile de Rambouillet, a rencontré un grand succès. Merci d'être venus aussi nombreux. Chacun a trouvé son bonheur... L'année 2023 verra la seconde édition !

La soirée Tartiflette, nous a permis de nous retrouver autour d'un plat cuisiné devant nous. Nous nous sommes régales puis nous avons dépensé notre énergie sur la piste de danse.

A bientôt lors de nos prochains évènements 2023 : Boum et Bonhomme d'hiver le 25 mars, Chasse aux œufs le 23 avril, et Fête de l'école le 1^{er} juillet. ●

AMICALE

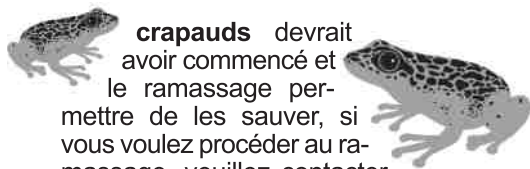
Evènements 2023



→ Le 13 janvier 2023, Mme Muriel Vigie historienne et Lévisienne a donné une conférence sur "Un siècle de l'histoire de Lévis Saint-Nom (1833-1933) à travers l'étude de sa mairie-école". Toutes et tous ont apprécié cette présentation fort bien documentée. La soirée s'est terminée par le partage de galettes. Un grand merci à Muriel.



Lors de la publication de ce Lévis Infos, la période de migration des



crapauds devrait avoir commencé et le ramassage permettre de les sauver, si vous voulez procéder au ramassage, veuillez contacter Alain Bocquet (alpha7895@gmail.com). Une animation avec les enfants aura été organisée le dimanche 12 mars pour une découverte du sauvetage des crapauds.

Des visites ont été organisées ces dernières semaines : la Seine Musicale, le Musée des années 30 à Boulogne, l'Unesco et l'Hôtel de la Marine.

La prochaine visite organisée par l'Amicale sera le 25 mars la Bibliothèque Richelieu.

D'autres visites sont à l'étude. Un

escape game (jeu de piste) à Bazoches sur Guyonne dans la maison de Jean Monnet est programmé le dimanche 14 mai. Une balade découverte à la Millière aux Mesnuls le dimanche 18 juin 2023.

Une démonstration de greffage de végétaux sera organisée début avril à l'Abbaye de Notre Dame de la Roche, cette séance est ouverte à toutes et tous, inscription amicale.levis78@gmail.com.

Que vous soyez jardinier chevronné ou débutant, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles présents sur le site de l'Abbaye tous les samedis matin. ●

Contact : Marie-Luce Dubois, Présidente. amicale.levis78@gmail.com. <https://amicale-levis.asso-web.com>

• Répar'Acteurs à Lévis, le 1^{er} ou 2^e samedi du mois.

Si vous êtes intéressés par la démarche de réparations des objets, n'hésitez pas à nous contacter. ●

**Café littéraire
Suggestion de lectures...**

→ Voici quelques suggestions du Café Littéraire de Lévis !

• Blizzard, premier roman de M. Vingtras, prix des libraires 2022: original et prenant, dans la neige.

• Paris Briançon, de P. Besson : Suspense, psychologie et délicatesse dans cette observation au microscope d'une dizaine de passagers dans un train de nuit.

• Le monde sans fin, de C. Blain et JM. Jancovici : une bande dessinée érudite et parfois drôle sur les conséquences du réchauffement climatique.

• A la ligne, feuillets d'usine, de J. Ponthus, Lauréat de plusieurs prix littéraires en 2019 : la vie ouvrière racontée comme une odyssée, à la fois drôle, fraternelle et coléreuse.

• La carte postale, d'Anne Berest, très beau roman sur le sens de l'identité juive pour une jeune athée, qui se plonge dans l'histoire de sa famille pendant la seconde guerre mondiale..

• Le grand monde. Le style unique de P. Lemaître pour raconter cette saga tout à la fois historique, dramatique et souvent drôle. ●

F2L - Fêtes Familiales Loisirs

Nos rendez-vous

→ Ce début d'année a commencé en musique avec le Concert Tapas du 28 janvier, le groupe Nostachords nous a proposé tous les plus grands succès Pop Rock.



Puis le 12 février, ce sont les élèves de piano et guitare de F2L qui ont animé le Concert de mi-année. Un goûter a été l'occasion d'échanger avec nos professeurs Marina et Benoit. Bravo à tous pour cet agréable moment !

Sans doute déjà passé à l'heure de la distribution de ce numéro, le rendez-vous du mois de mars, notre traditionnel Salon des arts aura ouvert ses portes les 18 et 19 mars à la Salle polyvalente de Lévis-Saint-Nom.

Pour les artistes en herbe, un stage de dessin sera proposé le samedi 22 avril, plusieurs groupes par tranche d'âge, petits et grands n'hésitez pas à vous manifester.

A noter dans vos agendas, les rendez-vous de fin d'année (à la

Salle polyvalente) :

• Concert des élèves le dimanche 11 juin

• Gala de danse les vendredi 23 et dimanche 25 juin. ●

Retrouvez toutes les informations et contacts sur notre site.

Retrouvez toutes les informations et contacts sur

<https://f2llevis.wixsite.com/accueil>

AMAP

Paniers

→ Des paniers sont toujours livrés aux personnes qui le souhaitent, chaque mercredi entre 19h et 20h. Depuis fin octobre, le lieu de distribution est le local de stockage à l'arrière de la Salle polyvalente.

Nous avons aussi, toujours, la livraison de pain et de fromage sur commande.

Graines & Culture

Répar'Acteurs

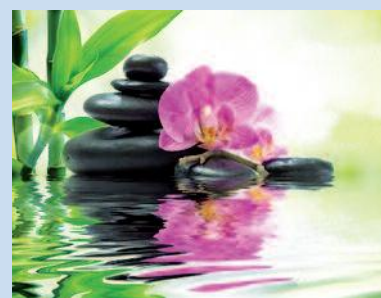
→ Une réflexion est en cours pour renommer l'activité "Répar'Acteurs" pour lui donner plus de clarté et d'attractivité.

Un rapprochement avec l'association "Petites mains Grande cause" des Essarts-le-Roi, permet de proposer 2 types d'activités de réparation en mettant en commun les ressources et la com.

• Répare vélos aux Essarts chaque 3^e samedi du mois.

A VOS AGENDAS

Samedi 15 avril : après-midi bien-être ouvert à tous (ateliers de relaxation, massages, yoga, gym douce)...

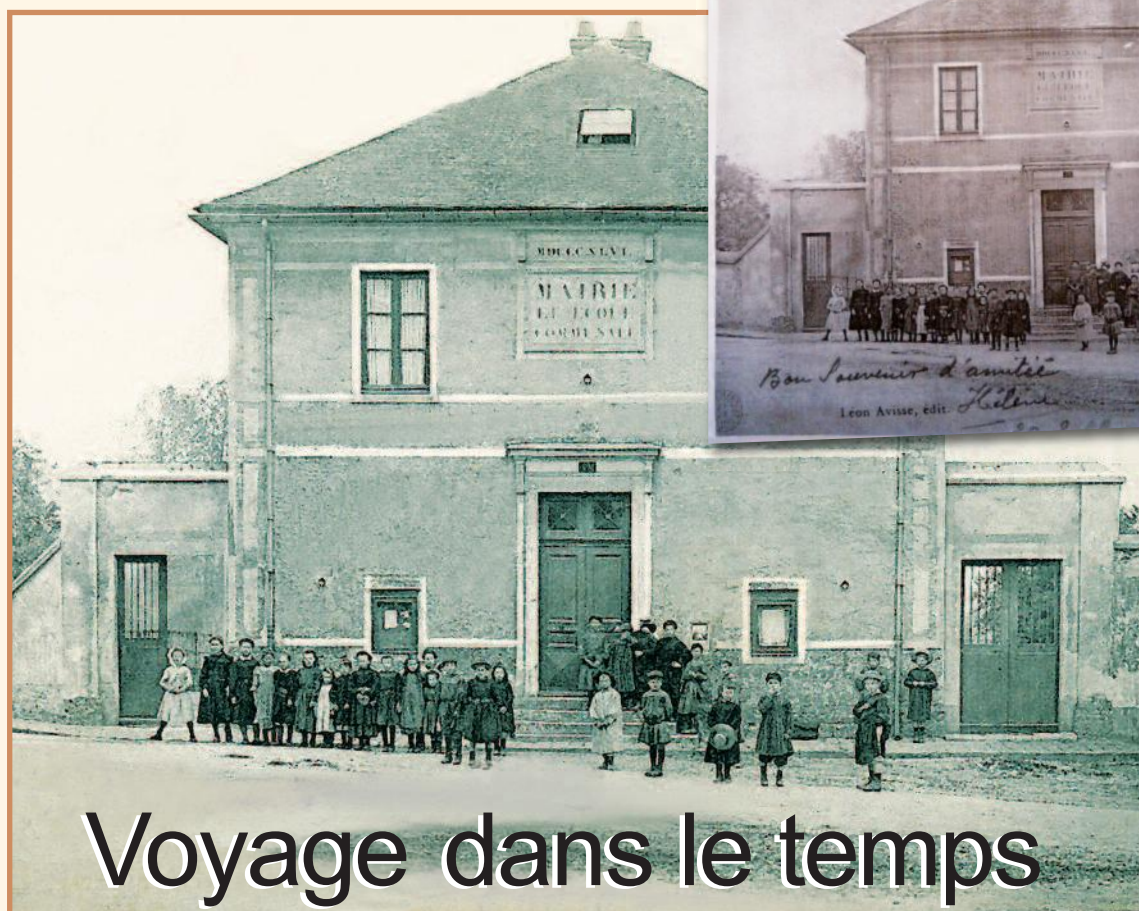


Nous communiquerons le calendrier des activités prochainement. Il est fortement conseillé de venir s'inscrire en début d'après-midi. Les ateliers se remplissent très vite !

Nous contacter :

<https://graines-et-culture.sitago.fr/cafe-litteraire.html>
grainesetcultures@gmail.com





Ci-dessus
Carte postale de 1900.
Editeur : Léon Lavissee
(Collection particulière).
A gauche
Retouches
et libre interprétation
du même document
(François Anssens).

Voyage dans le temps toute une histoire...

La Mairie-école de Lévis-Saint-Nom

Lors des Journées du Patrimoine, en septembre 2022, Muriel Vigie, Lévisienne et historienne, a donné une conférence illustrée par des documents d'archives sur la scolarité à Lévis aux XIX^e - début XX^e siècles.

Le public a pu profiter de mobilier et objets scolaires d'époque prêtés par Nathalie Accaoui, Olivier Lallement et Yves Magné.

En janvier 2023, elle a donné une nouvelle conférence sur ce sujet pour l'Amicale.

1833

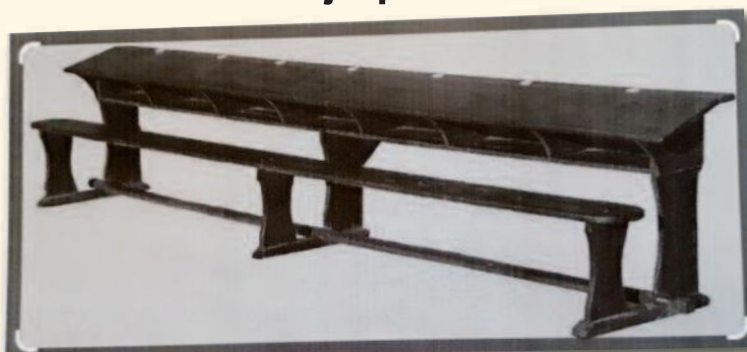
Des débuts chaotiques

Tout commence en 1833 avec la loi Guizot qui oblige toutes les communes de France à établir une école communale. A Lévy (orthographe jusqu'en 1943), l'instruction est alors assurée par le cordonnier du village qui reçoit quelques élèves chez lui sans rémunération ni contrôle.

En 1835, le Préfet oblige la municipalité à respecter la loi. N'ayant aucun local à disposition, la commune loue deux salles de la maison Tourtebatte (toujours là, face à la mairie) pour une durée de neuf ans : une salle pour

la classe, une salle pour loger le nouvel instituteur. Les seuls frais qu'elle engage sont pour installer un poêle afin de lutter contre l'humidité mais elle n'achète ni mobilier ni fournitures scolaires.

Les élèves apprennent à lire dans la Bible ou divers écrits apportés par eux. En 1842, il est question d'acheter la maison Tourtebatte mais le préfet s'oppose à l'achat pour cause d'insalubrité... et, en 1844, la municipa-



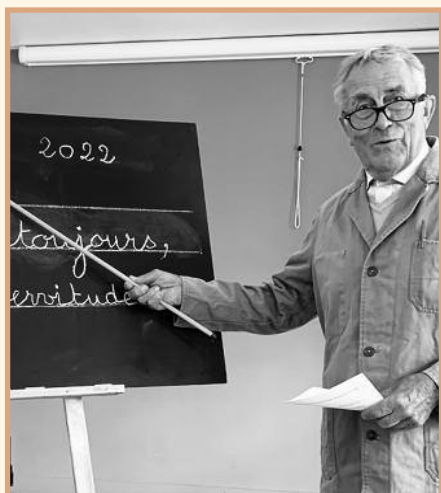
lité, qui n'avait entrepris aucune construction, se trouve dans une impasse. C'est alors que le Duc de Luynes, propriétaire du Château de Dampierre et qui possède des terres à Lévy, offre à la commune

patrimoine

une école clé en main.

Construit en 1846, le bâtiment qui comporte salle de classe, logement du maître et aussi des locaux pour la mairie est une exception - luxueuse - pour l'époque. Cette fois, la classe - qui était à l'emplacement du secrétariat actuel - est équipée de fournitures scolaires et du mobilier pas très ergonomique du moment...

Une table-banc (voir photo à gauche) telle que celles qui ont été dans la classe à Lévis-Saint-Nom jusqu'en 1908. (Musée de l'Education de Rouen).



Un bâtiment de luxe mais la réussite n'est pas au rendez-vous

Malgré ces conditions privilégiées, l'instruction ne va guère progresser et pour plusieurs raisons.

D'abord l'école n'est pas gratuite. Les parents doivent payer chaque mois une rétribution qui équivalait à une journée de salaire d'un ouvrier agricole, soit 1F pour un enfant en dessous de 6 ans et 1,50F au-dessus. La Mairie est censée payer la scolarité des enfants pauvres mais elle le fait insuffisamment et, pour les parents indigents, un sou est un sou.

Comme les enfants peuvent améliorer les revenus familiaux en effectuant des travaux dans les champs ou en ramassant des cailloux pour empierrer les chemins, on ne les envoie que très peu à l'école.

Ensuite, elle n'est pas obligatoire et comme on apprend d'abord à lire puis ensuite à écrire et enfin à compter, beaucoup d'élèves quittent l'école en ayant juste quelques capacités de lecture, ce qui est estimé suffisant à une époque où

presque tous les échanges s'effectuent à l'oral. C'est seulement au moment des mariages qu'on a besoin d'utiliser l'écrit, et encore seulement d'apposer sa signature. De même pour les autres actes

d'état civil dont les femmes sont exclues depuis le Code civil de 1804 qui en fait d'éternelles mineures. C'est ce que montrent bien les actes de mariage - seul cas où les femmes sont appelées à signer - et où, généralement, les seuls qui savent un peu écrire sont les artisans ou commerçants qui doivent tenir des comptes.

Acte de mariage de Désiré Hinaut avec Louise Maillet, en 1863 (voir photo à droite). Le maire, M. Tourtebatte, est celui qui a loué sa maison de 1835 à 1846. C'est à cause de mots rayés nuls que les signatures ont dû être répétées. (extrait de registre d'état civil de la commune).

Les Lois Jules Ferry

Le grand changement intervient en 1881 et 1882 avec les Lois de Jules Ferry.

Article 4 du 28 mars 1882 :

"L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus : elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles"...

Les Lois de Jules Ferry constituent le socle de notre système d'éducation. Ce n'est pas l'école qui est obligatoire mais l'instruction.



Si cela revient au même pour les masses populaires, paysannes surtout, qui devront désormais envoyer leurs enfants à l'école faute de pouvoir leur assurer autrement l'instruction obligatoire, cette formulation habile a coupé court à toute opposition qui n'aurait pas manqué de rejeter l'école obligatoire.

Une rénovation réussie

En 1925, la "Maison commune" qui n'a pas été entretenue depuis des décennies est déclarée insalubre par le Préfet et le nouveau Maire, M. Landreaux, entame avec opiniâtreté les procédures de restauration mais il faudra attendre 1932 pour que les fonds soient débloqués. L'école toute neuve est inaugurée en 1933, en présence de Mme Patenôtre. Le bâ-



timent intégralement respecté a gagné l'ouverture de deux fenêtres au rez-de-chaussée, ce qui rend sa façade moins austère.

La Mairie en 2023. La classe a quitté les locaux dans les années 1980. ●

→ BRÈVES Le saviez-vous...

(ARBRES)

Les coupes privées



→ Conformément au PLU, il est interdit de couper un ou plusieurs arbres sur sa propriété sans autorisation préalable de la Mairie.

(URBANISME)

Enquête publique pour le PLU

→ Afin de prendre en compte les dernières évolutions législatives, d'améliorer

l'intégration urbaine, architecturale et paysagère des constructions, et de préciser le lexique du PLU, une modification du Plan Local d'Urbanisme est proposée.

Une enquête publique est actuellement en cours depuis le 13 mars jusqu'au mardi 28 mars.

S'il est encore temps (selon la date de distribution de ce journal, le Commissaire enquêteur se tient à la disposition du public en mairie : le samedi 18 mars de 9h à 12h et le jeudi 23 mars de 15h à 18h.

(YVETTE)

Vigilance crues

→ Le SIAHVY, le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette, propose un système d'alerte informant des risques de crues.

Pour vous inscrire : www.siahvy.org/bulletins-crue/

(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM	
Mars	Samedi 25 : sortie à la Bibliothèque Richelieu - L'Amicale. Samedi 25 : Bonhomme d'hiver et boum - La Récré.
Avril	Samedi 1 ^{er} : Nettoyage de Printemps. Commission animations de la Mairie. Dimanche 2 : Concert Swing Vandals - Jazz à toute heure. Jeudi 6 : déjeuner au Golf de Rochefort en Yvelines - CCAS. Samedi 15 : après-midi Bien-être - Graines & Culture. Jeudi 20 : Repas printanier avec le groupe Accord' Jazz Club des Jeunes d'Autrefois. Samedi 22 : stage de dessin - F2L. Dimanche 23 : Chasse aux œufs - La Récré.
Mai	Mardi 9 : sortie en Perche sarthois - CCAS. Dimanche 14 : Escape game à la maison de Jean Monnet - L'Amicale. Mardi 23 et mercredi 24 : Séjour à Troyes Club des Jeunes d'Autrefois.
Juin	Dimanche 11 : Concert des élèves - F2L. Jeudi 15 : sortie au Domaine de Courances. Club des Jeunes d'Autrefois. Dimanche 18 : balade découverte de la Millière aux Mesnuls - L'Amicale. Vendredi 23 : Gala de danse - F2L. Dimanche 25 : Gala de danse - F2L. Dimanche 25 : Fête du Club de tennis - TCL.
Juillet	Samedi 1 ^{er} : Fête de l'école - La Récré..



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi,
mercredi,
vendredi :
8h30-12h.
Jeudi :
8h30-12h
et 14h-20h.

ON RECHERCHE

L'Harmonie a besoin de musiciens pour renforcer le groupe, confirmés ou débutants que l'offre de cours permet progressivement de rejoindre l'orchestre. Tous les Lévisiens sont bienvenus, et les jeunes particulièrement.

F2L est à la recherche d'une personne en charge de la communication sur ses événements (site internet, page facebook) ainsi que d'un secrétaire notamment pour faire le lien entre le bureau, les professeurs et les élèves.

(ÉTAT-CIVIL)

Naissances

ANDRONIC Nathan,
le 14 octobre 2022

MORISSET Thelma,
le 25 novembre 2022

UNINSKY Ava, le 9 décembre 2022

Décès

MAZIER Victor, le 6 janvier 2023

RAJAU-RAHBAN Catherine,
le 9 janvier 2023

FENODOT Frédéric,
le 13 janvier 2023

DE DECKER Jean-Luc
le 20 février 2023



**Lévis
Saint
Nom**



Lévis-infos

MARS 2023 - N°36

Journal municipal édité par

la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication :

Anne Grignon

Rédaction :

Delphine Hilbert, Martial Goussard,

Valérie Orain, Norbert Guadagnin,

Stéphanie Lahilaire, Stéphane Jost,

Daniel Gros, Laure Bongert.

Conception réalisation :

A com. Anssens - Crédit photos :

Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens

B. Drouet (p.4) - PNR - M. Vgié

(p.11) - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

levis.mairie@orange-business.fr

www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h

Je : 8h30-12h - 14h-20h.